

TITRE PROFESSIONNEL - CHEF DE CHANTIER TP (15 semaines)

Cette formation est accessible par blocs de compétences indépendants et éligibles au compte personnel de formation (C.P.F).

Objectifs

CCP - DIRIGER DES CHANTIERS DE TERRASSEMENTS COURANTS :

- Préparer et organiser le travail des équipes de terrassements courants,
- Faire réaliser par ses équipes des chantiers de terrassements courants,
- Réaliser les opérations de fin d'un chantier de terrassements courants.

CCP - DIRIGER DES CHANTIERS DE CANALISATIONS :

- Préparer et organiser le travail des équipes de pose de canalisations,
- Faire réaliser par ses équipes la pose de canalisations,
- Réaliser les opérations de fin de chantier de canalisations.

CCP - DIRIGER DES CHANTIERS DE ROUTES ET DE VOIRIE URBAINE :

- Préparer et organiser le travail des équipes de construction de routes et de voirie urbaine
- Faire réaliser par ses équipes la construction de routes et de voirie urbaine,

Public Visé

Pour les ouvriers qualifiés dans le domaine des travaux publics, ayant ou non une expérience du management.

Durée

525.00 Heures

75 Jours

Pré Requis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis particulier.

Parcours pédagogique

CCP - DIRIGER LES CHANTIERS DE TERRASSEMENTS COURANTS :

- En collaboration avec le Conducteur de Travaux et en fonction des délégations qui lui sont données, à partir du dossier "chantier" (plans, profils et cahiers des charges), le (la) Chef de Chantier T.P. Routes et Canalisations :
 - Participe à l'élaboration des modes opératoires et à la définition des méthodes d'exécution du chantier de terrassement,
 - Planifie et organise l'activité des équipes, en leur transmettant les informations issues des dossiers d'exécution, verbalement, sous forme de procédures simples, ou de croquis,
 - Réalise les opérations de détection, de repérage et de traçage de la position présumée des réseaux enterrés, puis les implantations des ouvrages à réaliser,
 - Conduit et gère l'activité des équipes de terrassement et suit l'avancement des travaux,
 - Rend compte de l'avancement des ouvrages (rapports de chantier, constats, relevés pour la situation de travaux) et recale les calendriers d'exécution si nécessaire,
 - Repère les travaux supplémentaires et fournit les éléments en permettant le chiffrage,
 - Déclenche les livraisons auprès des fournisseurs et confirme les interventions des sous-traitants,
 - Effectue ou fait effectuer les contrôles de conformité et de qualité,
 - Réalise les relevés simples nécessaires à la production des plans de récolement et prépare les opérations préalables à la réception des ouvrages.
- Il (elle) possède la connaissance des procédés, méthodes et matériels employés en terrassements, de l'importance des caractéristiques de nature et d'état des sols et matériaux (dureté, granularité, teneur en eau, ...) ainsi que les conditions atmosphériques.
- Il (elle) assure la relation entre le client et l'entreprise en participant aux réunions de chantier et se trouve fréquemment en relation avec :
- ses responsables hiérarchiques et d'autres personnels de l'entreprise (géomètre, laborantin, service matériel, service paie),
 - les représentants de la maîtrise d'oeuvre, des intervenants extérieurs (fournisseurs, loueurs de matériel),
 - les riverains du chantier et les usagers de la route.

CCP - DIRIGER DES CHANTIERS DE CANALISATIONS :

- En collaboration avec le Conducteur de Travaux et en fonction des délégations qui lui sont données, à partir du dossier "chantier" (plans, dessins des ouvrages et cahiers des charges), le (la) Chef de Chantier T.P. Routes et Canalisations :
- Participe à l'élaboration des modes opératoires et à la définition des méthodes d'exécution du chantier de canalisations en prenant en compte l'aspect "sécurité" particulièrement prégnant pour cette activité,

ECIR FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 93130003813

ECIR FORMATION

Route d Alleins - 13370 MALLEMORT DE PROVENCE

Tél. : 0490594205 - Site internet : www.ecirformation.fr - e-mail : contact@poleformation-tp.fr
Association loi 1901 - N° Siret : 78273830600011 - N° TVA Intra. : FR33782738306 - Code NAF : 8559A



- Planifie et organise l'activité des équipes en leur transmettant les informations issues des dossiers d'exécution, verbalement, sous forme de procédures simples ou de croquis,
 - Réalise les opérations de détection, de repérage et de traçage de la position présumée des réseaux enterrés, puis les implantations des ouvrages à réaliser,
 - Conduit et gère l'activité des équipes et suit l'avancement des travaux,
 - Rend compte de l'avancement des ouvrages (rapports de chantier, constats relevés pour situations de travaux) et recale les calendriers d'exécution si nécessaire,
 - Repère les travaux supplémentaires et fournit les éléments en permettant le chiffrage,
 - Déclenche les livraisons auprès des fournisseurs et confirme les interventions des sous-traitants,
 - Effectue ou fait effectuer les contrôles de conformité et de qualité, les essais et épreuves des réseaux,
 - Réalise les relevés simples nécessaires à la production des plans de récolement et prépare les opérations préalables à la réception des ouvrages,
- Il (elle) a une bonne connaissance des procédés, méthodes et matériels employés en pose de canalisations enterrées, de l'importance des caractéristiques de nature et d'état des sols ainsi que des conditions atmosphériques, en particulier en matière de tenue parois de tranchée et de blindage associé, mais aussi en termes de remblayage et de compactage des tranchées.
- Il (elle) assure la relation entre le client et l'entreprise en participant aux réunions de chantier et se trouve fréquemment en relations avec :
- ses responsables hiérarchiques (principalement le Conducteur de Travaux) et d'autres personnels de l'entreprise (géomètre, laborantin, service matériel, service paie),
 - les représentants de la maîtrise d'oeuvre, des intervenants extérieurs (fournisseurs, loueurs de matériel),
 - les riverains du chantier et les usagers de la route.

CCP - DIRIGER DES CHANTIERS DE ROUTE ET DE VOIRIE URBAINE :

En collaboration avec le Conducteur de Travaux et en fonction des délégations qui lui ont données, à partir du dossier "chantier" (plans, profils, dessins des ouvrages et cahiers des charges), le (la) chef de chantier T.P. Routes et Canalisations :

- Participe à l'élaboration des modes opératoires et à la définition des méthodes d'exécution du chantier de routes et de voirie urbaine,
 - Planifie et organise l'activité des équipes, en leur transmettant les informations issues des dossiers d'exécution, verbalement, sous forme de procédures simples, ou de croquis,
 - Réalise les opérations de détection, de repérage et de traçage de la position présumée des réseaux enterrés, puis les implantations des ouvrages à réaliser,
 - Conduit et gère l'activité des équipes et suit l'avancement des travaux,
 - Rend compte de l'avancement des ouvrages (rapports de chantier, constats, relevés pour situation de travaux) et recale les calendriers d'exécution si nécessaire,
 - Repère les travaux supplémentaires et fournit les éléments en permettant le chiffrage,
 - Déclenche les livraisons auprès des fournisseurs et confirme les interventions des sous-traitants,
 - Effectue ou fait effectuer les contrôles de conformité et de qualité,
 - Réalise les relevés simples nécessaires à la production des plans de récolement, et prépare les opérations préalables à la réception des ouvrages.
- Il (elle) possède une bonne connaissance des procédés, méthodes et matériels employés en construction routière, de l'importance des caractéristiques de nature et d'état des matériaux (dureté, granularité, teneur en eau, ...) ainsi que des conditions atmosphériques, en particulier en matière d'accrochage au support des couches d'enduits superficiels et de compactage des bétons bitumineux.
- Il (elle) assure la relation entre le client et l'entreprise en participant aux réunions de chantier et se trouve fréquemment en relation avec :
- ses responsables hiérarchiques et d'autres personnels de l'entreprise (géomètre, laborantin, service matériel, service paie),
 - les représentants de la maîtrise d'oeuvre, des intervenants extérieurs (fournisseurs, loueurs de matériel, service paie),
 - les riverains du chantier et les usagers de la route.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Salle de cours équipée (vidéo),
- Accès à la plateforme E-Learning et à sa documentation,
- Terrain composé de différents ateliers permettant la mise en application,

ECIR FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 93130003813

ECIR FORMATION

Route d Alleins - 13370 MALLEMORT DE PROVENCE

Tél. : 0490594205 - Site internet : www.ecirformation.fr - e-mail : contact@poleformation-tp.fr
Association loi 1901 - N° Siret : 78273830600011 - N° TVA Intra. : FR33782738306 - Code NAF : 8559A



Méthodes et modalités d'évaluation

- Feuille d'émargement journalière,
- Mise en situation et contrôle des connaissances,
- Clôture de stage : fiche de satisfaction du stagiaire,
- Certificat de stage,
- Mise en situation et contrôle des aptitudes avec grille de suivi, réalisation d'un Dossier Professionnelle (DP),
- Présentation au titre professionnel de Chef de chantier.

Modalités d'Accessibilité

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation, ...)

Veuillez contacter la Référente Handicap

Mme Julia Berenger

04 90 59 49 22

Julia.berenger@poleformation-tp.fr

Effectif

De 4 à 10 Personnes